

Copie à: MM. Ja, D, vT, Md, R, Ct, Ri, Jag, Ly, Rs

Berne, le 5 janvier 1977

Confidentiel

Note à l'attention de M. le Directeur Jolles

EE. 900 - Ly/Rs/es
CCEI - Perspectives 1977

Dans leur lettre du 9 décembre 1976, les deux co-Présidents de la CCEI annonçaient notamment leur intention de consulter leurs collègues au sujet de la nouvelle date de la réunion ministérielle et de sa préparation "as soon as possible in the new year". Par ailleurs, le 8 décembre, M. Dupuy avait indiqué à l'Ambassadeur Pictet qu'à son avis les mois de décembre et de janvier devraient être mis à profit par le G-8 pour préparer le paquet final.

Aucun mouvement n'a encore pu être décelé. Il faut toutefois rappeler que les hauts fonctionnaires des Communautés se réuniront à Bruxelles le 6 janvier. En outre, le CES se réunira dans les premiers jours de février.

Scénarios possibles

Sitôt le principe du report de la réunion ministérielle acquis, de nombreuses idées ont été avancées quant aux modalités de la phase finale de la CCEI. Rappelons les plus marquantes:

- a) Convocation en février ou mars d'une nouvelle session des Commissions d'une durée de 10 jours environ, qui conduirait à une réunion ministérielle en mars ou avril. (Scénario envisagé à la CCEI en novembre).
- b) Convocation de la réunion ministérielle en mars, sans réunion préalable des Commissions, en vue de conclure un "mini-paquet" comprenant l'endettement, les matières premières et les questions énergétiques, les pays industrialisés se mettant

d'accord au préalable sur un paquet de mesures à proposer aux pays en développement. La transmission des propositions du G-8 se ferait par le canal des co-Présidents. (Scénario de Laboulaye.)

- c) La CCEI ne se réunit plus; elle est enterrée sans fleurs ni couronnes. (Scénario attribué à Bruxelles au Président Giscard d'Estaing.)

On peut remarquer, à propos de cette dernière éventualité, que la mise ad acta des dossiers de la Conférence pourrait se justifier notamment par les considérations suivantes:

- la CCEI n'a pas répondu aux espoirs placés en elle, espoirs fondés en particulier sur son caractère apolitique, sa composition restreinte, le caractère confidentiel de ses délibérations, l'absence des pays de l'Est, etc.;
- les autres pays membres de la Conférence peuvent se sentir libérés de leur engagement moral vis-à-vis du Président de la République française de faire aboutir la Conférence, si celui-ci s'en désintéresse lui-même;
- en ce qui concerne plus particulièrement notre pays, l'effort principal qui se dessinait sur l'aide publique au développement le plaçait dans une situation particulièrement délicate qui allait le contraindre à refuser de souscrire à de nouveaux engagements en faveur des pays en développement. Or, tout au long de la CCEI, la délégation suisse avait réussi, à susciter une image relativement favorable de la Suisse dans le camp des pays en développement.

Le scénario du "mini-paquet" ne se distingue du scénario envisagé en novembre que sur le plan de la procédure. En effet, deux des trois sujets mentionnés par M. de Laboulaye sont des éléments-clés de la CCEI et font partie des problèmes les plus difficiles débattus à l'avenue Kléber. Quant aux questions énergétiques, il est fort probable que tout résultat - même modeste -

dans ce domaine est subordonné à des réalisations jugées suffisantes par le G-19 dans d'autres secteurs. En bref, on peut donc dire que le scénario de Laboulaye maintient la négociation, tout en écartant les éléments de réciprocité indispensables et en gommant la Commission pour les affaires financières, à laquelle la Suisse attache une certaine importance.

Le scénario de la reprise sur le (trop) large front des négociations de 1976 pose, lui, dans toute son acuité le problème de l'état de la négociation et des méthodes à choisir pour les mener à chef. Les travaux de la Conférence sont non seulement dans un état d'achèvement très inégal, mais leur caractère est tel que des méthodes différentes devront être choisies si l'on désire les faire aboutir dans des délais relativement brefs. En gros, on peut distinguer trois catégories de questions:

- Celles qui présupposent, avant toute chose, une décision politique dans les capitales des pays du G-8 d'abord, dans le G-8 ou à l'OCDE ensuite: mesures immédiates de désendettement et APD notamment, les pays en développement étant certainement prêts à accepter toute proposition du G-8 à condition que celle-ci soit assez alléchante.
- Les domaines où le temps matériel a manqué pour mener à chef les négociations: "features" en matière d'endettement; questions commerciales, agricoles, d'industrialisation etc.; investissements internationaux et accès aux marchés des capitaux pour ne citer que les plus importants.
- Les questions sur lesquelles une poursuite des discussions au sein des Commissions (ou de groupes de contact issus de celles-ci) serait plutôt susceptible d'élargir le fossé: c'est en particulier le cas des problèmes traités par la Commission sur l'énergie qui, semble-t-il, serait prête à accepter que la négociation soit parachevée par les co-Présidents de la Commission.

- 4 -

Dans cette optique, les matières premières constituent un cas "sui generis" (cf. à ce sujet la note de M. Cuttat du 17 décembre 1976).

La reprise dans quelques semaines ou dans quelques mois?

Si le plan d'opérations selon le calendrier initial de la CCEI a échoué, ce n'est pas en raison du changement d'Administration aux Etats-Unis. Néanmoins, déjà à la réunion des hauts fonctionnaires de juillet certains pays en développement, puis les "Neuf" lors du Sommet de La Haye - ainsi que les autres membres du G-8 d'une manière moins explicite - ont pris prétexte du changement d'équipe à Washington pour reporter "la minute de vérité" de la CCEI. La réaction somme toute assez molle du G-19 à l'annonce, par le G-8, de son incapacité de conclure la Conférence en décembre - mollesse qui n'a été que partiellement compensée par la résolution assez sèche votée vers la fin de l'Assemblée générale des Nations Unies - semble indiquer que du côté des pays en développement on n'a pas abandonné l'espoir de jours meilleurs pour la CCEI en 1977.

Dans toutes les chancelleries, on attend donc avec impatience le signal sensé venir de Washington. Pour l'instant, le brouillard est assez dense. Les très rares déclarations faites ces dernières semaines par des membres probables de la nouvelle Administration américaine laissent penser que le temps nécessaire à ce que l'Administration Carter soit opérationnelle pourrait être relativement long. D'ailleurs, le nouveau Président américain considérera-t-il la CCEI comme un héritage malvenu de M. Kissinger ou comme une plate-forme utilisable pour lancer une éventuelle nouvelle politique de développement des Etats-Unis?

Compte tenu de ce qui s'est passé dans la seconde moitié de 1976, il est improbable que les co-Présidents envisagent de convoquer de nouvelles réunions sans s'être accordés le temps

- 5 -

nécessaire à des consultations qui leur permettent de cerner avec suffisamment de certitude les chances de succès réelles de la Conférence. Reconvoquer la CCEI en chargeant les Commissions de reprendre simplement les choses là où elles étaient restées en novembre, sans que les décisions politiques aient été prises d'abord à Washington puis à Bruxelles et enfin au Château de la Muette mènerait à coup sûr à l'échec pur et simple de la Conférence. Cela vaut aussi bien pour le scénario du "mini-paquet" que pour celui de la poursuite de l'opération sur un large front.

Préparation de la position suisse

En ce qui concerne la préparation de notre position en vue d'éventuelles consultations sur des questions de fond, puis d'une relance de la négociation à l'avenue Kléber, une distinction doit être faite entre le problème de l'APD et les autres questions en discussion.

En ce qui concerne l'APD, il s'agit de mieux préparer l'hypothèse qui est pour nous la plus défavorable, à savoir celle d'une tenue de la Conférence ministérielle en mars ou en avril selon le scénario initialement prévu, c'est-à-dire avec un effort principal sur l'APD. La proximité encore plus prononcée de la votation du 12 juin rend notre situation encore plus difficile. Par conséquent, il s'agit de préparer, avec soin et à temps, une position suisse qui permette de "limiter les dégâts". La responsabilité en incombe d'abord au Groupe ad hoc interne de préparation de la Commission III, présidé par l'Ambassadeur Heimo. Les travaux devraient progresser assez rapidement, afin qu'il soit possible de soumettre des propositions concrètes dans les plus brefs délais au Groupe ad hoc interdépartemental de coordination et à la Délégation économique permanente dès que des consultations et/ou des négociations apparaîtront imminentes à Paris. ||

- 6 -

Abstraction faite de questions de détail et - dans certains domaines tels que l'endettement - de certaines analyses techniques, les travaux de préparation de la position suisse qui restent à effectuer dans les autres domaines ne peuvent guère être poussés plus avant sur la base de l'état de chose actuel. Néanmoins, les semaines à venir devraient être utilisées pour compléter les dossiers là où cela pourrait être nécessaire.

Toutefois, dans certains domaines, la date de la reprise de la négociation sera un élément décisif. Sans parler des matières premières, il est évident que la poursuite des MTN à Genève, les délibérations en avril du Comité du développement FMI/Banque mondiale, la réunion fin avril de la Commission de l'ECOSOC sur les sociétés transnationales etc. rendront caducs certains accords informels ou esquisses d'accords convenus en novembre. On perdrait ainsi le bénéfice non négligeable des travaux accomplis lors de la dernière session des Commissions. Cela pourrait constituer un argument de plus pour justifier un arrêt définitif de la CCEI.

Calendrier

En conclusion, même en admettant que l'Administration Carter soit prête relativement rapidement (en l'espace de deux mois), c'est-à-dire à temps pour les réunions ministérielles envisagées pour avril-mai dans le cadre du GATT, de la CNUCED, du FMI et de la Banque mondiale, on discerne mal les possibilités d'un parallélisme de tous les événements ministériels avec à l'arrière-plan les négociations à la CNUCED sur les matières de base. Ne s'agit-il pas là aussi d'un élément qui pourrait inciter les Gouvernements à faire preuve d'une certaine retenue?

On peut en effet admettre que, n'ayant pas respecté son calendrier original, la CCEI ne sera plus en mesure d'exercer au printemps 1977 un rôle moteur: elle fera double emploi avec les

- 7 -

réunions mentionnées plus haut, les gênera peut-être.
Vers la fin de l'année, par contre, elle peut avoir une
chance de jouer à nouveau son rôle car elle pourrait constituer
l'instrument d'un repêchage ou d'une relance de la coopération
économique internationale devenu nécessaire à la suite de
l'insuccès des négociations menées durant l'année.

Service des questions
économiques mondiales

P. H. Ling